

CAEN, le 29 août 2018

Dossier suivi par Martin LECOINTRE  
Chef de l'agence routière départementale de Caen  
☎ 02.31.70.32.40  
mel : [martin.lecointre@calvados.fr](mailto:martin.lecointre@calvados.fr)

DREAL Normandie  
Service Risques  
Cité administrative  
2, rue Saint-Sever  
BP 86002  
76032 ROUEN Cedex

*A l'attention de Monsieur le Directeur*

**Objet : Projet GRT Gaz - Artère du Cotentin II**  
Avis sur dossier de demande d'autorisation préfectorale

Monsieur le Directeur,

L'agence routière départementale de Caen a pris connaissance du dossier de demande d'autorisation préfectorale de la société GRT Gaz pour le projet de transport de gaz « Artère du Cotentin II ».

En février 2017, sur le projet de même nature (mais plus étendu vers l'ouest), nous avons adressé à GRT Gaz des commentaires et prescriptions techniques sur le franchissement des routes départementales par la nouvelle canalisation.

Notre avis sur le dossier est constitué de ces éléments actualisés. Vous les trouverez en pièces jointes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Le directeur des routes



Yann TORLASCO

**P.J. : commentaires et prescriptions techniques ARD de Caen**

Ciel Ouvert Forage (F) Commentaires

Commune de GAVRUS			
RD139	x		Réseau local - Tapis état passable. Si tranchée ouverte, respecter en réfection la coupe type T3+ de l'annexe 4 ci-après de la charte qualité travaux en tranchées
<b>Commune de BARON-SUR-ODON</b>			
RD89	x		Réseau local - Tapis état passable. Si tranchée ouverte, respecter en réfection la coupe type T3+ de l'annexe 4 ci-après de la charte qualité travaux en tranchées
<b>Commune de MALTOT</b>			
RD8		x	Réseau routier de 1 <sup>ère</sup> catégorie remarque : l'accès depuis la RD8 à l'équipement GRT Gaz existant est à mettre en conformité
RD147a	x		Réseau intercantonal – franchissement en tranchée ouverte possible – Respecter la coupe-type T2 de l'annexe 4 ci-après de la charte qualité travaux en tranchées
RD147		x	Réseau local supportant un trafic poids lourd important Revêtement neuf (suite construction nouvelle usine de l'Orne)
<b>Commune de LOUVIGNY</b>			
RD212		x	Revêtement neuf (suite construction nouvelle usine de l'Orne)
<b>Commune de SAINT-ANDRE-SUR-ORNE</b>			
Voie verte (ancienne voie ferrée)		x	Tapis état neuf
RD233		x	Tapis en bon état
<b>Commune de FLEURY-SUR-ORNE</b>			
RD562		x	Réseau routier de 1 <sup>ère</sup> catégorie

Remarque : Si le revêtement des routes interceptées fait l'objet d'une réfection complète d'ici le chantier de pose de la conduite de gaz, la solution Forage devra obligatoirement être privilégiée, conformément à l'article 58 du règlement de voirie départementale.

Annexe page suivante : annexe 4 de la charte qualité travaux en tranchées à respecter

